



MINISTÈRE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSO-PLCP)

FICHE TECHNIQUE SUR L'EMPLOI DES JEUNES

I. Contexte national

La population Sénégalaise estimée à 13,5 millions en 2013, augmente de 2,6% par an, est surtout rurale (à 55,0%) et jeune (36,5% sont âgés de 15-35 ans).

Cette forte démographie accentue la pression pour l'emploi. Le pays comptait ainsi 461 000 chômeurs en 2011, soit 10,2% des actifs. On note une vulnérabilité relative des femmes (13,3% de chômage contre 7,7% pour les hommes) et des jeunes (12,7%). Cette vulnérabilité est d'autant forte que 67,1% des chômeurs sont des jeunes, et que 42,7% des jeunes ne sont ni scolarisés ni employés.

Le chômage est plus marqué chez les diplômés du secondaire (12,7%) et du supérieur (15,9%). Le sous-emploi est surtout important, portant à 38,9% le taux combiné de chômage et de sous-emploi au niveau national, assorti d'une variation d'un facteur 1 à 3 selon les régions (de 24,0% à Kolda à 69,3% à Sédhiou).

Ces difficultés d'emplois tiennent en partie à des contraintes structurelles : Le secteur privé offre peu d'opportunités d'emplois salariés ; et les PME et PMI accèdent difficilement au financement en raison des niveaux élevés de garanties bancaires exigées ;

Le pays se singularise aussi par un fort déficit commercial (19,0% du PIB en moyenne par an), suggérant que le potentiel de création d'emplois peut être exploité en stimulant la production nationale ;

L'information et l'intermédiation sur le marché du travail semblent inefficaces : malgré l'existence d'une dizaine de dispositifs publics de promotion de l'emploi, 53,5% des jeunes chômeurs en 2011 comptent sur des relations personnelles pour trouver un emploi ;

En outre, les données sur l'emploi sont éparées et peuvent varier significativement selon les sources, soulignant un besoin d'amélioration du système d'information sur le marché du travail pour aider à la définition et au suivi des politiques d'emplois.

L'inadéquation entre formations et emplois est également en cause.

L'emploi s'exerce principalement à titre indépendant (23,9% des actifs en 2011).

Le système éducatif ne stimule pourtant pas assez tôt les capacités entrepreneuriales. Ainsi, seuls 8,6% des jeunes chômeurs en 2011 se disent prêts à créer leur propre emploi (11,1% chez les femmes et 6,1% chez les hommes; 2,3% à Dakar contre 14,2% en milieu rural).

Le taux d'activité global défini comme le rapport du nombre d'actifs c'est-à-dire l'ensemble des individus occupés et chômeurs sur la population en âge de travailler, est estimé à 59,4%. Cela veut dire que sur 10 personnes potentiellement actives, six sont actives, c'est-à-dire présentes sur le marché du travail pour travailler ou pour chercher du travail. Ce taux très sensible aux fluctuations saisonnières varie selon le milieu de résidence : Il est plus élevé en milieu rural (66,4%) et plus faible dans les autres villes (47,1%). La période de la collecte (saison des pluies) peut expliquer la prédominance d'activités en milieu rural, compte tenu des activités agricoles.

II. Nature de l'emploi des jeunes

Environ 4 jeunes sur 10 ont une activité principale dans l'agriculture alors que près de 45% travaillent dans le secteur des services. Pratiquement toute la force de travail âgée de 15 à 24 ans est employée dans des entreprises de type familial ou individuel, à savoir dans des entreprises de toute petite taille.

Ce secteur assure 48,5% des emplois en 2011 et 17,5% du PIB. La productivité du travail y est cependant très faible, estimée à 270 dollars des Etats-Unis en 2010, soit 43% de la moyenne des pays à niveau de développement comparable¹.

En favorisant l'émergence de MPME dans la chaîne de valeur agricole, le projet d'appui à l'emploi des jeunes et les femmes créera une dynamique vertueuse par la promotion de l'emploi rural, la réduction du chômage et du sous-emploi, et la diversification de l'économie. Ceci se fera en complément d'autres interventions du gouvernement, de la BAD et d'autres PTFs visant à alléger les contraintes inhibant l'initiative privée, dont l'accès au financement et le développement des infrastructures au sens large.

III. Résumé du Projet D'appui A La Promotion de l'Emploi pour les Jeunes et les Femmes

3.1 Objectif global du projet

L'objectif global du projet est de contribuer au développement économique et social du pays en favorisant l'émergence de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et de femmes dans le secteur agricole, élargissant ainsi des opportunités d'emplois et de création de revenus. Il s'agira de doter les jeunes et les femmes de compétences et de capacités d'action leur permettant de valoriser les ressources et les potentialités locales en vue d'une amélioration de leurs conditions de vie.

3.2 Les cibles potentielles du projet

Les cibles principales visées sont les jeunes et les femmes porteurs de projets à titre individuel ou collectif (GIE, associations de jeunes, associations de femmes) dans la chaîne de valeurs agricole. En vue de promouvoir l'institutionnalisation et la pérennisation du projet, il est envisagé de renforcer les capacités des partenaires institutionnels accompagnant les femmes et les jeunes.

3.3 Zones d'intervention

Au regard des orientations stratégiques des autorités et des discussions avec les différents acteurs concernés, les zones d'intervention suivantes pourraient être envisagées:

Centre ouest : bassin arachidier en particulier les régions de Kaolack et Fatick;
Sud : Ziguinchor ;
Ouest : Dakar, Thiès (Pout).

Cette proposition s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs liés à la vulnérabilité, l'ampleur du chômage et du sous-emploi, le poids démographique, l'existence de niches et de potentialités dans la chaîne de valeurs agricoles, et l'existence de potentiels d'initiatives et de capacités d'autonomisation des femmes et des jeunes.

3.4 Composantes du projet

Les composantes du projet sont les suivantes :

Composante 1 : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural. Il s'agit dans cette composante de relever les compétences et l'employabilité des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part, et faciliter l'auto-emploi à travers des projets structurants et à haute valeur ajoutée d'autre part. Les projets seront en conformité avec les potentialités locales identifiées dans les chaînes de valeurs. Les principaux domaines d'activité sont: sensibilisation, communication (IEC) ; sélection-identification de projets ; appui à la formulation de projets ; renforcement des capacités techniques et managériales; accompagnement à la mise en œuvre ; accompagnement financier.

Composante 2 : Infrastructure technologique de soutien aux MPME et à la productivité agricole. Cette composante vise à créer l'environnement technologique et logistique favorable à l'émergence et à la survie des MPME dans les zones rurales en vue de promouvoir la productivité par les chaînes de valeur. Un environnement adéquat est indispensable pour soutenir la création d'opportunités d'emplois et de création de revenus tout en favorisant la sédentarisation des jeunes et des femmes dans ces zones. L'infrastructure technologique comprendra : les fermes agricoles; les équipements ; les incubateurs de métiers ; la réhabilitation des centres de formation ; les kiosques de commercialisation ; les systèmes intégrés d'information sur l'emploi; les systèmes d'information sur les marchés.

Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes. Cette composante vise l'opérationnalisation et le suivi de la mise en œuvre du mécanisme de financement retenu pour accompagner la création et le fonctionnement des MPME. Les principaux domaines d'activités sont: la formation et l'information sur le mécanisme de financement retenu; le renforcement des capacités des institutions financières impliquées ; la mise en œuvre et suivi du mécanisme.

Composante 4 : Coordination et gestion du projet. Cette composante met en place un dispositif adéquat pour la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet et assure son fonctionnement. Les principaux domaines d'activités sont : recrutement de personnel; équipement; assistance technique; suivi-évaluation, audit, fonctionnement du Comité de pilotage; renforcement des capacités des acteurs impliqués au niveau central et régional; communication.